

FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE ÉCOFICTION COP 21, LE MONDE D'APRÈS :

Imaginez la Lorraine en 2050-2100



**TOUS ENSEMBLE
POUR LE CLIMAT**

cop21.gouv.fr #COP21

SOMMAIRE

<i>Présentation du festival</i>	<i>Page 2</i>
<i>Objectifs du festival</i>	<i>Page 3</i>
<i>Les participants et les modalités</i>	<i>Page 4</i>
<i>Pistes pédagogiques et documentaires</i>	<i>Page 5</i>
<i>Pistes pour réalisateurs en herbe</i>	<i>Page 6</i>
<i>Contacts</i>	<i>Page 7</i>
<i>Fiche de préinscription au festival</i>	<i>Page 8</i>
<i>Règlement</i>	<i>Pages 9-10</i>

PRÉSENTATION DU FESTIVAL

Le Festival du court-métrage Écofiction COP 21, le Monde d'après : Imaginez la Lorraine en 2050-2100

Il s'agit d'un festival pédagogique de courts métrages ouvert à tous les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées) de l'Académie de Nancy-Metz.

Organisé à l'occasion de la Conférence Paris 2015 (COP 21-CMP 11), ce festival se veut un lieu de réflexion et d'échanges sur les enjeux liés aux changements climatiques, en proposant d'imaginer le monde d'après la COP 21 à une échelle associant le global au local, en centrant le propos sur la Lorraine à l'échéance 2050-2100. Il s'agit d'un travail de prospective et d'anticipation dans une approche pédagogique co-disciplinaire, transdisciplinaire et transversale.

Les courts métrages réalisés par les élèves sont évalués par un jury de professionnels.

Le Festival du court-métrage Écofiction COP 21, le Monde d'après, pour quoi faire ?

Le court-métrage constitue un excellent support pédagogique pour les élèves. Outre le développement du travail d'équipe, la réalisation d'une telle œuvre nécessite la maîtrise d'un certain nombre d'outils technologiques et de contenus de nombreuses disciplines : c'est en cela que le projet relève d'une approche co-disciplinaire, transdisciplinaire, transversale. En effet, les scénarios des courts-métrages, s'ils peuvent entrer dans le vaste champ de l'imaginaire, notamment de l'anticipation et de la prospective, doivent prendre en compte les différents scénarios scientifiques liés aux changements climatiques. La vidéo permet également aux élèves d'exprimer toute leur créativité, en affirmant leurs regards au travers des images qu'ils réalisent.

Le Festival du court-métrage Écofiction COP 21, le Monde d'après, c'est où et quand ?

Il se déroulera au Lycée Arthur Varoquaux (Tomblaine, 54) durant la Semaine Européenne du Développement Durable 2016.

Le Festival du court-métrage Écofiction COP 21, le Monde d'après, qu'est-ce qu'on y fait ?

Le thème, **Écofiction COP 21, le Monde d'après : Imaginez la Lorraine en 2050-2100**, est une invitation au voyage temporel.

Ce sujet permet aux élèves, quels que soient leurs âges, de laisser libre cours à leur imagination, tout en s'appuyant sur la majeure partie des disciplines enseignées à l'école, au collège ou au lycée. Qui, mieux que ces jeunes, est plus à même d'imaginer ce que sera demain ? Naturellement tourné vers l'avenir et les thématiques scientifiques, ce festival oblige néanmoins à manier la plupart des outils et méthodes des sciences humaines pour nous emmener dans un avenir plus ou moins fictif, en concevant des œuvres d'anticipation et de prospective de natures diverses prenant en compte les conséquences positives comme négatives des changements climatiques.

Le Festival se veut également un moment de rencontre et d'échanges entre jeunes de tous horizons. C'est un temps de partage, avec la volonté de présenter au jury et au public des œuvres de qualité, reflétant la sensibilité de ces jeunes.

Au programme, les projections des courts métrages en compétition, mais également des projections de films hors compétition, des lectures d'œuvres cinématographiques ou documentaires, des conférences et spectacles accessibles...

OBJECTIFS DU FESTIVAL

Objectifs généraux

- Contribuer à créer une dynamique académique pérenne autour de la COP 21 ;
- Favoriser l'appropriation par les communautés scolaires, au sens très large (élèves, familles, équipes pédagogiques, équipes administratives, personnels des établissements), des enjeux liés à la COP 21 ;
- Participer à la généralisation de l'EDD (Éducation au développement durable) au sein de l'Académie de Nancy-Metz ;
- Mutualiser et valoriser les productions cinématographiques des établissements scolaires de l'Académie de Nancy-Metz participant à l'opération ;
- Faire connaître au grand public les courts métrages réalisés par les élèves ;
- Créer un espace de rencontres, d'échanges et de découvertes autour des enjeux de la COP 21 et des productions réalisées par les élèves.

Objectifs pédagogiques

- Favoriser les approches pédagogiques co-disciplinaires, transdisciplinaires, transversales ;
- Faire écrire des scénarios et réaliser des courts métrages aux élèves afin de permettre l'acquisition de compétences et de connaissances dans un cadre pédagogique élargi, notamment par le biais du travail d'équipe et du dialogue entre les disciplines ;
- Apprendre, comprendre, travailler, décoder l'image en tant que vecteur de communication ;
- Inscrire les élèves et leurs productions dans une situation de communication réelle ;
- Apprendre à produire des images avec une finalité de communication grâce au maniement d'outils appropriés, sans perdre de vue que la production d'images sert d'abord une démarche critique ;
- Favoriser l'apprentissage de connaissances scientifiques sur les changements climatiques et l'appropriation des enjeux propres à ces questions ;
- Aider les élèves à « Penser global » et « agir local ».

Les activités de lecture et d'analyse doivent conduire à des démarches d'appropriation des savoirs, de construction d'univers de références scolaires, culturelles et sociales, de passerelles entre le monde du quotidien, l'espace vécu et celui des savoirs.

LES PARTICIPANTS ET LES MODALITÉS

Le Festival est ouvert à tous les publics scolaires de l'Académie de Nancy-Metz, sans distinction (écoles maternelles, primaires, collèges, lycées), qui souhaitent réaliser, dans le cadre d'un projet pédagogique, un court-métrage portant sur le thème **Écofiction COP 21, le Monde d'après : Imaginez la Lorraine en 2050-2100** : il s'agit d'imaginer le monde de l'après COP 21, si possible en prenant en compte les résultats de cette conférence, à travers une œuvre d'anticipation et de prospective adossée aux connaissances scientifiques, en se projetant à l'horizon 2050-2100 à une échelle locale (mon établissement, ma commune) ou régionale (la Lorraine), en envisageant aussi bien les aspects positifs que négatifs des changements climatiques.

Tous les genres de courts métrages (fictions, films d'animations, documentaires, clips, reportages, etc.) **sont acceptés**. Ils doivent être achevés et transmis avant le **15 avril 2016**.

Les différentes étapes de la réalisation du court-métrage doivent être l'œuvre des élèves, assistés par leur(s) enseignant(s) et/ou un professionnel. **Afin de favoriser les approches co-disciplinaires, transdisciplinaires et transversales, les élèves du secondaire doivent obligatoirement être encadrés par au moins deux enseignants de disciplines différentes.**

La durée de la production doit s'inscrire dans un format court, au choix : 2, 4 ou 6 mn (durées qui symbolisent les trois premiers scénarios du GIEC, avec un changement climatique de l'ordre de +2 C°, +4 C° ou +6 C°. Rappelons que la COP 21 vise à ne pas dépasser + 2 C° à l'horizon 2100).

Le film réalisé peut être accompagné d'une **bande annonce** qui sera projetée lors de la cérémonie d'ouverture et d'une **affiche**. L'ensemble des affiches sera exposée au lycée Arthur Varoquaux durant le festival.

Ce festival, placé sous le thème **Écofiction COP 21, le Monde d'après : Imaginez la Lorraine en 2050-2100** sera l'occasion de rencontres :

- Entre les élèves et les établissements de l'Académie contribuant à concrétiser l'Éducation au Développement Durable (EDD) autour des enjeux spécifiques de la COP 21 ;
- Un public diversifié d'élèves et de professionnels de l'éducation ;
- Des professionnels et des amateurs de l'image en attente de réponses ;
- Le regard des citoyens de demain et les membres du jury composé de professionnels de l'image et de l'éducation.

Les membres du jury assisteront aux projections des courts métrages en s'attachant à évaluer la qualité du scénario, du montage, de l'interprétation, etc. le jury accordera une attention particulière à la qualité du travail personnel fourni par les élèves ayant réalisé les courts métrages, ainsi qu'à la dynamique collective entourant leur production.

LES CLASSES OU GROUPES QUI SOUHAITENT PARTICIPER AU FESTIVAL DOIVENT RENSEIGNER UNE FICHE DE PRÉINSCRIPTION OBLIGATOIRE (CI-DESSOUS) À TRANSMETTRE AVANT LA FIN DE LA COP 21, SOIT LE VENDREDI 11 DÉCEMBRE 2015.

PISTES PÉDAGOGIQUES ET DOCUMENTAIRES

Pistes pédagogiques

COP 21 : LES INITIATIVES DU MINISTÈRE POUR TRAVAILLER AVEC LES ÉLÈVES (ÉDUSCOL)

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/edd/>

SITE EDD DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/edd/>

FORMATION PAF : L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ SE MOBILISE POUR LA COP 21

<http://www.cndp.fr/crdp-nancy-metz/index.php?id=5216>

ECO RADIO, LA WEB-RADIO 100% DD DU COLLÈGE VINCENT VAN GOGH DE BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/clg-vincent-van-gogh/>

REPÈRES DD (PORTAIL LORRAIN DES RESSOURCES PARTAGÉES EN ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT ET À LA SOLIDARITÉ POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

<http://www.reperes-dd.org/>

ECOPASS 21 : APPEL À PROJET DD/COP 21 DE LA RÉGION LORRAINE ET DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ

<http://www.eie-lorraine.fr/ecopass-21-accompagner-les-initiatives-dans-les-lycees-cfa-et-mfr-de-lorraine-sur-le-theme-du-climat/>

Pistes documentaires

SITE OFFICIEL DE LA COP 21

<http://www.cop21.gouv.fr/fr>

ADEME LORRAINE (AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE)

<http://www.lorraine.ademe.fr>

CONSEIL RÉGIONAL DE LORRAINE

<http://transitionenergetique.lorraine.eu>

DREAL LORRAINE (DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT)

<http://www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr>

PRÉFECTURE DE RÉGION LORRAINE (SCHEMA RÉGIONAL CLIMAT AIR ÉNERGIE)

<http://www.srcae.lorraine.gouv.fr/>

PISTES POUR RÉALISATEURS EN HERBE

Pistes pour réaliser un court-métrage

PASSEURS D'IMAGES : RÉALISER UN COURT-MÉTRAGE

<http://passeursdimages.premiersplans.org/telechargements/realiser-un-court-metrage.pdf>

LE COURT MÉTRAGE D'ANIMATION COMME OUTIL PÉDAGOGIQUE

<http://www.aefe.fr/pedagogie/rechercher-une-ressource-pedagogique/le-court-metrage-danimation-comme-outil-pedagogique>

LE SITE DES PROFS DE FRANÇAIS D'ASIE DU SUD-EST

<http://salledesprofs.org/tag/court-metrage/>

ZÉRO DE CONDUITE : L'ACTUALITÉ ÉDUCATIVE DU CINÉMA

<http://www.zerodeconduite.net/>

COMMENT ET POURQUOI RÉALISER UN PROJET CINÉMA À L'ÉCOLE PRIMAIRE ?

<http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/memoires/memoires/2006/a/0/06a0044/06a0044.pdf>

LE SITE DE L'ASSOCIATION SOURD MÉTRAGE

<http://associationsourdmontage.weebly.com/>

AIDE À LA CRÉATION DE PROJETS AUDIOVISUELS

<http://www.courtetsourdmontage.com/>

Pistes pour rendre accessible un court-métrage (sous-titrage)

LE CODE COULEURS DES SOUS-TITRES

https://fr.wikipedia.org/wiki/Sous-titrage_pour_sourds_et_malentendants

LES CLÉS DE L'AUDIOVISUEL : LE SOUS-TITRAGE

<http://education-medias.csa.fr/Pratiquer/Utiliser-l-audiovisuel-numerique/Le-sous-titrage-a-destination-des-personnes-sourdes-ou-malentendantes>

CONTACTS

FESTIVAL ÉCOFICTION COP 21

LYCÉE ARTHUR VAROQUAUX

10, rue Jean Moulin

BP 10049

54510 Tomblaine

Tél. : 03 83 29 28 35

Fax : 03 83 33 27 08

Jean-Michel Bergé, Proviseur du Lycée Arthur Varoquaux :

Jean-Michel.Berge@ac-nancy-metz.fr

Olivier Marchal, professeur de Langue des Signes Française :

Olivier.Marchal@ac-nancy-metz.fr

Laurent Litzenburger, professeur d'Histoire-Géographie :

Laurent.Litzenburger@ac-nancy-metz.fr

FESTIVAL ÉCOFICTION COP 21

ASSOCIATION SOURD MÉTRAGE

10, rue de la République

54550 Sexey-aux-Forges

Tél. : 06 77 79 71 64

Mail : contact.sourdmetrage@free.fr

FICHE DE PRÉINSCRIPTION AU FESTIVAL

FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE : **ÉCOFICTION COP 21, LE MONDE D'APRÈS**

Imaginez la Lorraine en 2050-2100



Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Nom des personnes responsables du projet et des matières enseignées (*l'encadrement doit compter au moins deux enseignants de matières différentes pour les groupes ou classes du secondaire*) :

Téléphone : _____

Email : _____ @ _____

Niveau scolaire (primaire, collège, lycée...) : _____

- Présentera _____ film(s) (*)
- Participera en tant que spectateurs

Comment avez-vous eu connaissance du *FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE ÉCOFICTION COP 21, LE MONDE D'APRÈS : IMAGINEZ LA LORRAINE EN 2050-2100* ?

- Par réception du dossier de présentation (*)
- Par un site Internet
- Par la direction de l'établissement
- Autres (préciser) : _____

(*) Cocher la case de votre choix.

Fiche à envoyer avant le 11 décembre 2015 à : *FESTIVAL ÉCOFICTION COP 21 – LYCÉE ARTHUR VAROQUAUX – 10, RUE JEAN MOULIN – BP 10049 – 54510 TOMBLAINE* ou par mail à : Olivier.Marchal@ac-nancy-metz.fr et Laurent.Litzenburger@ac-nancy-metz.fr

RÈGLEMENT

Préambule

Le court métrage est un outil pédagogique intéressant dans la construction d'un esprit critique. Sa durée réduite et la diversité de sa production lui confèrent un statut particulier propre à susciter la réflexion et à faire dialoguer les disciplines dans une approche co-disciplinaire, transdisciplinaire, transversale. Le Festival souhaite prolonger la programmation scolaire en mobilisant le regard des élèves autour d'un support de création artistique de premier plan : il s'agit de leur offrir un espace de recherche, de réflexion, d'analyse critique et d'expression faisant appel à la majeure partie des outils, méthodes et contenus des programmes scolaires.

Article 1

Le Lycée Arthur Varoquaux, l'Académie de Nancy-Metz et l'Association Sourd Métrage organisent le Festival du court-métrage : **Écofiction COP 21, le Monde d'après : Imaginez la Lorraine en 2050-2100**, qui aura lieu à Tomblaine (54), au sein du lycée Arthur Varoquaux, durant la **Semaine Européenne du Développement Durable 2016**.

La **préinscription** à ce festival est obligatoire pour y participer : elle est ouverte jusqu'à la fin de la COP 21, le **vendredi 11 décembre 2015**.

Article 2

Tous les courts métrages (reportages, documentaires, clips, films d'animations et fictions) étant **l'œuvre d'une ou de plusieurs classes dans le cadre d'un projet pédagogique** achevé pour la mi-avril 2016 peuvent être sélectionnés. **Les différentes étapes de la réalisation doivent être l'œuvre des élèves**, obligatoirement assistés par leur(s) professeur(s) et/ou un professionnel.

Dans les niveaux du secondaire, l'équipe qui encadre le projet pédagogique doit **obligatoirement être composée d'au moins deux enseignants de disciplines différentes**.

La **durée** des courts métrages doit s'inscrire **dans une fourchette comprise entre 2 et 6 minutes**.

Le film réalisé peut être accompagné d'une **bande annonce** qui sera projetée lors de la cérémonie d'ouverture et d'une **affiche**, qui sera exposée à l'occasion du Festival.

Un concours d'affiches de courts métrages est organisé durant le Festival : le format de ces dernières doit être compris entre A2 (297 x 420 mm) et A0 (841 x 1189 mm).

Article 3

La sélection se fait à partir d'un support numérique à envoyer au Festival *via* un service de transfert de fichiers (qui sera précisé aux participants après la réception de la fiche de préinscription). Les supports numériques doivent être fournis par les ayants droits **avant le 15 avril 2016**.

Les films devront être sous-titrés en français.

Les images et musiques utilisées doivent être libres de droits.

Article 4

Outre les supports déjà mentionnés, l'ayant droit devra **obligatoirement fournir une fiche d'inscription dûment renseignée** et une photo extraite du film (dans un format numérique) **afin de valider l'inscription**.

Article 5

Le comité de sélection composé par les organisateurs décidera du choix des films qui participeront au Festival. Ne seront pas retenus :

- Les films incomplets, non sous-titrés ou dont le niveau artistique et technique sera jugé insuffisant ;
- Les films dont les propos ou les images seront jugés choquants ou inappropriés pour un public d'âge scolaire ;
- Les films ne répondant pas aux conditions fixées aux articles 2 et 3.

Article 6

Les frais d'envoi des films sont à la charge des expéditeurs, les frais dus à la participation des élèves et de leurs accompagnateurs (déplacement, hébergement, restauration, etc.) sont à la charge des participants qui renoncent à tout recours contre les organisateurs y compris concernant les sinistres ou les pertes pouvant survenir.

Article 7

Les classes dont le film est sélectionné au Festival seront invitées à présenter leur film et à rencontrer le public lors de sa projection.

Article 8

Le choix horaire et l'ordre de passage (y compris une éventuelle déprogrammation) relèvent de la responsabilité des organisateurs du Festival, qui agiront au mieux des intérêts de la manifestation.

Article 9

Les organisateurs réservent le droit d'utiliser gratuitement les films sélectionnés sur les chaînes de télévision et/ou sur n'importe quelle forme de média : catalogues, programmes, invitations, presse écrite, Internet et ceci uniquement pour la promotion avant et après le Festival.

Article 10

La composition du jury sera mixte (professionnels de l'image et de l'éducation). Elle sera décidée par les organisateurs.

Article 11

La correspondance et les supports de visionnage, ainsi que les affiches doivent être envoyés aux adresses suivantes :

FESTIVAL ÉCOFICTION COP 21
LYCÉE ARTHUR VAROQUAUX
10, rue Jean Moulin
BP 10049
54510 Tomblaine

OU

FESTIVAL ÉCOFICTION COP 21
ASSOCIATION SOURD MÉTRAGE
10, rue de la République
54550 Sexey-aux-Forges

Article 12

L'inscription des films implique l'acceptation de conditions établies par le présent règlement.



**TOUS ENSEMBLE
POUR LE CLIMAT**

cop21.gouv.fr #COP21